

Compte rendu de la Commission Communale d'Accessibilité aux  
personnes Handicapées du  
Mardi 18 DECEMBRE 2018

**Etaient Présents :**

**Elus :** Monsieur le Maire, Mesdames BOYER , BONNET, Monsieur SAN JUAN.

**Associations :** Mesdames DESTIC Jacqueline (APAJH) , BILLARD Arlette (France Alzheimer 46), Messieurs Soulat Jean-Louis (Lamourous), Quercy Bernard (APF), MERCADIER François (APF), André TULET (Genyer, Mas de la Tour).

**Services :** Madame Magalie DURANCEAU, Messieurs Fabrice Fabrice, Jean-Marc Lagarde.

**Rapporteur :** Monsieur LAGARDE .

Mot d'accueil de Madame BOYER et présentation de l'ordre du jour. Un Powerpoint de présentation accompagnant les différents points à l'ordre du jour est lancé.

**1/PMR et CMI :**

A l'occasion du point d'actualité sur le stationnement « PMR » , la question de la carte mobilité inclusion ( C.M.I), les premières sont apparues sur les pare-brise. Pour mémoire, la carte CMI est attribuée à une personne, et non à un véhicule. Une rencontre avec le chef de la police municipale sera programmée, sur les capacités et les modalités de contrôle éventuels.

**2/ Accessibilité du Pont-Valentré :**

Monsieur BOULARD, touriste du 92, n'ayant pas pu accéder sur le pont avec son épouse, en fauteuil roulant, cet été, a écrit à Monsieur le Maire, pour protester sur cette discrimination.

Magalie Duranceau de l'office du tourisme évoque la programmation de la mise en accessibilité, prévue dans le premier trimestre 2019, par enrobage des pavés.

**3/ Bilan mise en accessibilité des ERP :**

Fabrice Fichet nous communique un bilan, des mises en accessibilité réalisées depuis 2016. On peut noter une nette amélioration des travaux réalisés.

L'auditorium du conservatoire de l'école de musique, est en cours de mise en accessibilité. Techniquement, c'est complexe, l'installation d'un ascenseur est programmé, Monsieur Soulat exprime la pénibilité actuelle des assises trop haute des dossiers trop cout et trop dur, il souhaitera que la qualité des sièges soit améliorée, d'autant que la salle présente une acoustique de qualité.

La maison des Associations : Fabrice Fichet énumère les travaux déjà réalisés (escalier, sanitaires), Alain San Juan, nous détaille les travaux qui vont démarrer en janvier 2019, il s'agit du rdc, parties cuisine, salle de restauration, et de l'aménagement de l'accueil. Bernard Quercy, évoque la possibilité, d'un acces du public par derrière du batiment, côté « croix rouge ».

#### 4/ La Cathédrale :

Dans le contexte des 900 ans de la cathédrale, la question de l'accessoiriste du monument reste aigue.

Magalie DURANCEAU évoque les plaintes d'usagers arrivés aux « services des architectes des bâtiments de France » (ABF), en effet le système actuel présente plusieurs inconvénients :

- L'absence de réponse à l'appel sonnette.
- La lenteur du mécanisme qui prend 10 mn par personne.
- La dangerosité de la sortie, par rapport au sens unique de la rue Foch.
- Le cloître reste inaccessible.
- Le système incendie ne valide pas le dispositif actuel, car en cas d'incendie, l'alimentions électrique se coupe, et donc impossibilité d'évacuer.

Les festivités du jubilé, l'exposition de la sainte coiffe, la procession vont amener des foules de fidèles. Dans ses conditions, le système actuel est totalement inadapté. Sont restés stockés, les plans inclinés en bois, réalisés par les menuisiers de la ville, et financé par moitié ville/préfecture, (Préfet PARISOT).

La question est évoquée, de pouvoir réinstaller les fameux plans inclinés.

#### 5/Questions diverses :

- Infos : la Fédération de pêche a mis en ligne les différents postes accessibles.
- L'office de tourisme a réalisé in livret en braille et en basse vision, une formation pour les publics en difficultés va être réalisée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h.